



Publié par le Centre International
de Référence pour les droits de l'enfant
privé de famille

Bulletin mensuel

N° 182
Juin 2014

EDITORIAL

Adopter un enfant grand: Des parents suffisamment compétents et outillés? (2^{ème} partie)

Faisant suite au bulletin précédent qui abordait la perspective de l'enfant et de ses besoins spécifiques, plaçons-nous désormais du côté des parents et évaluons l'accompagnement que les pays d'accueil et les professionnels peuvent leur offrir.

Si l'adoption des enfants grands s'inscrit clairement dans l'avenir de l'adoption internationale (voir bulletin n°181, mai 2014), il est important de rappeler qu'il ne doit en aucun cas s'agir d'une adoption par défaut. Pour que ces adoptions se passent sous les meilleurs auspices, elles requièrent différentes ressources de la part des professionnels des pays d'accueil, mais surtout de la part des parents dont le projet d'adoption est encore souvent en décalage avec la réalité. En effet, les attentes des candidats adoptants n'ont pas beaucoup changé quant à l'enfant qu'ils voudraient adopter: le plus jeune possible et en bonne santé. Ces derniers doivent ainsi souvent repenser voire redéfinir leurs attentes et leurs critères et être préparés dans cette optique. Il est important qu'ils aient conscience des défis que soulève l'adoption d'un enfant plus âgé et notamment de ses besoins spécifiques au niveau physique, cognitif et psychologique. Face à cette réalité, les pays d'accueil sont-ils en mesure de fournir un soutien adéquat à ces enfants et à leurs futurs parents?

Dépasser peurs et mythes autour des enfants placés

Des peurs et des mythes subsistent autour de l'adoption des enfants qui ont été placés, parfois pendant plusieurs années. Selon l'enquête du SSI/CIR menée en 2013, beaucoup de parents ont peur d'échouer dans leurs responsabilités parentales et craignent que le fait de ne pas avoir partagé les premières expériences de l'enfant (premiers pas, premiers mots, etc.) rende l'attachement plus difficile voir impossible. L'histoire de l'enfant, sa santé et ses besoins spécifiques peuvent également être un frein à son adoption. Or, selon l'étude du SSI/CIR de 2008¹, l'adoption d'enfants grands ne réussit en moyenne pas moins bien que l'adoption de bébés. Il est vrai cependant que des enfants ayant vécu des ruptures multiples ou des situations de négligence peuvent développer des troubles de l'attachement et du comportement qui rendent plus complexe leur adaptation à un nouvel environnement familial, culturel et social. Or, comme démontré dans le

SOMMAIRE

EDITORIAL

Adopter un enfant grand: Des parents
suffisamment compétents et outillés ?
(2^{ème} partie) 1

ACTEURS

Cambodge, Danemark, Kenya, Malte,
Norvège, Roumanie et Suède 2

BREVES

Bénin : Suspension des adoptions
internationales en vue de la ratification
prochaine de la CLH-93 3

Manuel pratique de la CLH-96 3

SOS Villages d'Enfants publie une
version des Lignes Directrices adaptée
aux enfants 3

PRATIQUE

Adoption d'enfants présentant des
besoins spécifiques: Accompagner le
projet parental pour prévenir certains
risques 3

Préparer les parents adoptifs
potentiels à adopter des enfants
présentant des besoins spécifiques 5

Prise de conscience des origines chez
les enfants roms adoptés par des
familles italiennes 7

RESSOURCES INTERDISCIPLINAIRES

Expériences parentales de l'adoption
d'enfants « grands » à l'international 8

FORUM DES LECTEURS

Que signifie *Devenir parent d'un enfant
grand* ? 10

CONFERENCES ET COURS

Afrique du Sud, Danemark et Pays Bas
11



32 Quai du Seujet ■ 1201 Genève ■ Suisse
irc-cir@iss-ssi.org ■ www.iss-ssi.org

bulletin précédent, si l'évaluation de l'adoptabilité de l'enfant et sa préparation sont adaptées à sa situation, cette crainte peut être atténuée. De plus, les compétences des parents ainsi que leur préparation auront un impact prépondérant sur le bon déroulement de ce projet.

Informer, préparer et accompagner les parents

Pour mieux appréhender, comme le dit Anne-Marie Piché, « (...) *la tension d'intérêts très forte entre la sphère privée (vouloir bâtir une famille et un lien avec un enfant jeune et en bonne santé) et la sphère sociale (attente des institutions que les parents soient des « intervenants » plus détachés qui agissent dans un processus de placement)* », il est important que les parents soient correctement informés, préparés et accompagnés par les professionnels pour les aider à déconstruire les idées préconçues et valoriser les liens établis autrement². A l'inverse d'un nouveau-né, un enfant grand a déjà un vécu, souvent sa propre langue et culture que les parents ne maîtrisent pas forcément. Les parents auront donc besoin d'un accompagnement pré et post-adoption, sur du moyen ou long terme, adapté aux besoins de chaque enfant et de chaque contexte familial. Des expériences ont été développées à cet effet en France (voir p.3) et en Italie (voir p.5), par exemple. Les pays d'accueil ont aussi leur rôle à jouer dans l'accueil et le suivi de l'enfant. La mise en place d'un congé parental plus long pour ces parents qui doivent faire preuve d'une plus grande disponibilité et/ou d'une aide financière peut notamment être envisagée dans ce cadre.

Des compétences spécifiques requises ?

Certaines compétences, qui valent souvent pour l'adoption en général, se révèlent particulièrement pertinentes dans le cadre de l'adoption d'un enfant grand (voir p.10). La grande majorité des professionnels, indépendamment du pays où ils exercent, mentionnent régulièrement une série de dispositions psychiques nécessaires de la part des parents: flexibilité, empathie, ouverture d'esprit, stabilité, intuition, tolérance, compréhension, etc.³ De plus, dans le cadre de l'adoption d'un enfant grand, ce ne sont pas uniquement des compétences psychologiques, cognitives ou émotionnelles qui sont attendues de la part des parents, mais également des compétences linguistiques (il est fortement conseillé qu'un des deux parents parle ou ait des connaissances de base de la langue maternelle de l'enfant), physiques (bonne santé), financières (en cas de recours à un appui scolaire ou à un accompagnement psychologique) voire familiales (avoir déjà élevé un enfant ou avoir de l'expérience avec des enfants plus âgés et bénéficier d'un soutien de la part de l'entourage – famille, amis, etc.).

L'évaluation des candidats, de leurs ressources et de leur motivation est déterminante pour la réussite d'une adoption tardive. Pour certains parents, il est plus épanouissant de développer une relation avec un enfant grand plutôt qu'un nouveau-né. Afin de révéler des vocations, de permettre aux candidats à l'adoption de se poser les bonnes questions, ce bulletin a pour objectif de présenter et affiner le profil des familles et de mieux outiller les professionnels.

L'équipe du SSI/CIR
Juin 2014

Sources :

¹ *L'adoption des enfants grands*, Stéphanie Romanens Pythoud, SSI/CIR, 2008 (bulletin 10/2008). En vente à : http://www.iss-ssi.org/venteonline/product.php?id_product=7

² S. Romanens Pythoud, *Ibid.*, Chapitre 4.4

³ Réponses enquête SSI/CIR, 2013 et S. Romanens Pythoud, *Ibid.*, Chapitre 4.1.2

Erratum: Une erreur dans l'éditorial du bulletin n°181 de mai 2014 nous a été signalée. Au Burkina Faso un enfant est considéré comme grand et entre, de ce fait, dans le groupe des enfants à besoins spécifiques, à partir de 6 ans et non 2 ans (Source : Mme Bernadette Bonkougou, Directrice des placements, des adoptions et des parrainages, Burkina Faso).

ACTEURS

- **Cambodge, Danemark, Kenya, Norvège, Roumanie et Suède:** Ces pays ont mis à jour les coordonnées de leur Autorité centrale et autorités compétentes pour la Norvège et la Suède.
- **Danemark, Malte et Norvège :** Ces pays ont mis à jour la liste de leurs organismes agréés d'adoption.

Source : Conférence de La Haye de Droit International Privé,

http://www.hcch.net/index_fr.php?act=conventions.publications&dtid=43&cid=69

32 Quai du Seujet ■ 1201 Genève ■ Suisse

irc-cir@iss-ssi.org ■ www.iss-ssi.org



BREVES

Bénin: Suspension des adoptions internationales en vue de la ratification prochaine de la CLH-93

L'Assemblée nationale a autorisé le 25 février 2014 la ratification par le gouvernement de la loi N°2014-03 portant autorisation d'adhésion à la CLH-93. Le Bénin a décidé par la suite de suspendre les adoptions internationales en attendant la mise en place d'une autorité centrale et l'accréditation d'organismes agréés d'adoption. Cette suspension ne s'applique pas aux dossiers en cours. Elle va également dans le sens de l'adoption du Code de l'Enfant en juin 2014 qui prévoit la mise en place de mécanismes institutionnels de prévention, de détection et de signalement des enfants victimes et à risques, ainsi que de leur prise en charge. Sources : *Autorisation de ratification à l'Assemblée nationale: Le Bénin adhère à la CLH-1993*, 26 février 2014, Benin Web News, <http://beninweb.wordpress.com/2014/02/26/autorisation-de-ratification-a-lassemblee-nationale-le-benin-adhere-a-la-convention-internationale-sur-ladoption-denfant/>; MAI, 27 mai 2014, <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/adopter-a-l-etranger/comment-adopter-a-l-etranger/les-fiches-pays-de-l-adoption/fiches-pays-adoption/article/adopter-au-benin>; *Adoption d'une politique nationale de protection de l'enfant*, Ici Lomé, 5 juin 2014, <http://news.icilome.com/?id=1&idnews=781736>; US State Department, http://adoption.state.gov/country_information/country_specific_alerts_notices.php?alert_notice_type=alerts&alert_notice_file=benin_1

Publication du manuel pratique sur le fonctionnement de la CLH-96

Selon le Bureau Permanent de La Haye, le Manuel pratique sur le fonctionnement de la CLH-96 concernant la compétence, la loi applicable, la reconnaissance, l'exécution et la coopération en matière de responsabilité parentale et de mesures de protection des enfants vient d'être publié. La CLH-96 s'applique entre autres aux enfants victimes d'enlèvement international ou au cœur de conflits parentaux internationaux, aux enfants placés à l'étranger au titre d'accords de prise en charge alternative, hors adoption (placement dans la famille élargie ou en famille d'accueil) ainsi qu'aux enfants réfugiés ou mineurs non accompagnés. Le manuel propose également en annexe une liste récapitulative de mise en œuvre de la Convention à destination des Etats (p. 198 et suivantes). Dans le cadre de ses activités, le SSI a développé une expertise juridique, sociale et de médiation familiale internationale dans la résolution de ces situations. La collaboration étroite avec son réseau de partenaires nationaux et internationaux spécialisé en font un acteur privilégié des gouvernements. Disponible en anglais et français à http://www.hcch.net/index_fr.php?act=events.details&year=2014&varevent=359

SOS Villages d'Enfants publie une version des Lignes Directrices relatives à la protection de remplacement adaptée aux enfants

Une version des Lignes Directrices adaptée aux enfants vient d'être développée par les membres du Conseil international pour la Jeunesse *I Matter* - SOS Villages d'Enfants. Ce document n'est pas une réécriture du texte original des Lignes Directrices, il s'agit plutôt d'une interprétation de ce dernier par des membres du Conseil pour la Jeunesse sus mentionné. Il présente de façon concise et dans un langage accessible la structure et le contenu des Lignes Directrices en interpellant directement les enfants concernés. Disponible en anglais et en russe à: <http://resourcecentre.savethechildren.se/library/youth-friendly-version-guidelines-alternative-care-children>. Pour rappel, RELAF a également publié en 2011, en collaboration avec l'UNICEF, une version des Lignes Directrices adaptée aux enfants, disponible à: <http://www.relaf.org/aplicacion.html>.

PRATIQUE

Adoption d'enfants présentant des besoins spécifiques: Accompagner le projet parental pour prévenir certains risques

Sandrine Dekens, psychologue clinicienne et coordinatrice du programme Enfants en recherche de famille - ERF¹ - nous parle de l'accompagnement proposé aux parents qui s'engagent dans un projet d'adoption d'un enfant présentant des besoins spécifiques.

ERF est un dispositif privé qui permet de mener une recherche de parents à l'échelle nationale

pour tous les enfants pupilles de France, spécialement ceux présentant un cumul de



32 Quai du Seujet ■ 1201 Genève ■ Suisse
irc-cir@iss-ssi.org ■ www.iss-ssi.org

besoins spécifiques pour lesquels les projets parentaux sont plus rares. Cette recherche se fonde sur une analyse précise des besoins et ressources de l'enfant dans différentes sphères (médicale, affective, psychologique, sociale). Le bilan d'adoptabilité est mené par les services départementaux et constitue le socle à partir duquel ERF mène la recherche auprès des candidats.

De l'imaginaire au réel

Les candidats adoptants dont le projet d'adoption a été autorisé suivent un processus qui consiste à confronter leur imaginaire à la réalité des enfants adoptables en France. Les 9 mois consacrés à l'agrément font ainsi naître un enfant imaginaire dans le psychisme parental, qui va peu à peu laisser place à la réalité. Pour certains, ce processus permet de faire évoluer le projet d'adoption, qui se précise au fil du temps pour se rapprocher du profil des enfants pour lesquels ERF recherche des parents. Ce processus s'engage lorsqu'ils rencontrent un correspondant ERF, bénévole adhérent d'EFA.

Au moment où les candidats s'inscrivent, ils ont déjà rencontré des familles adoptives, entendu des témoignages et obtenu des informations sur les besoins des enfants, les séquelles liées aux parcours de vie, les retentissements sur la parentalité et la vie quotidienne de la famille. Cette confrontation à la réalité - entre l'obtention de l'agrément et l'inscription à ERF - permet à chacun de mesurer d'une part, ce à quoi il se sent prêt, les expériences sur lesquelles il va pouvoir s'appuyer, et d'autre part, d'évaluer si l'imaginaire peut intégrer sereinement des éléments de réalité. Ainsi, au fil des entretiens avec la psychologue d'ERF, l'enfant imaginaire de l'agrément se transforme en enfant « réaliste », susceptible de correspondre à un enfant réel.

Etape de l'apparement

A l'étape suivante, lorsqu'un projet parental semble bien muri et ajusté aux besoins d'un enfant réel, le profil d'un enfant est exposé aux candidats, en insistant sur les difficultés pouvant être anticipées. L'apparement n'est pas opéré à l'insu des candidats, tant il convient d'éviter les situations où ils découvrent a posteriori des informations importantes pour le

futur avec l'enfant. La révélation de ces informations « cachées mais connues » au fil de la vie avec l'enfant pourrait leur donner l'impression d'avoir été dupés et entraver leurs ressources et leur aptitude à réagir. A l'inverse, il est souhaitable de collaborer avec ces derniers et de les responsabiliser dans cette prise de décision qui engendrera des conséquences durables sur leur avenir.

Les candidats ERF choisissent d'aller vers un enfant dont ils pensent que les caractéristiques correspondent à leurs capacités. Certains d'entre eux peuvent être réticents à s'engager dans une démarche qui leur fait l'effet d'un « catalogue » de caractéristiques, impression qui s'estompe dès que la dimension administrative du questionnaire s'anime de vie et de paroles lors des entretiens. On s'aperçoit ainsi qu'un projet d'adoption peut considérablement varier selon les familles, ce qui pose problème aux uns peut être envisagé sans difficulté par d'autres. Il s'agit d'accompagner ces futurs parents pour qu'ils puissent assumer la part de responsabilité liée à ce type de parentalité et que l'enfant ne manquera pas d'interroger (m'as-tu vraiment voulu, moi avec mon histoire, mes blessures, ma couleur, mon handicap?), et dépasser la dimension altruiste de leur motivation pour apprécier leurs propres limites, sans culpabilité ni déni. Cette étape permet à chacun d'être acteur de son projet et de créer un potentiel de ressources nécessaires pour affronter les éventuelles difficultés.

Rencontre et premiers temps de vie commune

Après avoir envoyé leur dossier au service d'adoption compétent et rencontré les membres de ce dernier, les candidats sont choisis par le conseil de famille. La dernière étape du processus est alors lancée: l'enfant d'abord imaginé, puis devenu réel, va acquérir une identité propre (prénom, date de naissance) dans l'espace psychique des parents, où il va s'inscrire de manière plus ou moins fluide. Pour préparer la rencontre avec l'enfant, les entretiens téléphoniques s'intensifient, l'imaginaire parental est mis au travail, les représentations se confrontent avec la réalité qui pourrait advenir. Lors des premiers temps, l'enfant peut montrer une attitude réservée, manifester de l'inquiétude face à ces parents



qui sont encore des étrangers. Les parents sont préparés et accompagnés par téléphone autant qu'ils le désirent, avant la rencontre et pendant la semaine d'apparement, période à forte charge émotionnelle. Il est possible qu'au début l'enfant investisse davantage un des deux parents, souvent la mère pour les petits et le père pour les plus grands, et ignore ou repousse le second. Ces mouvements sont difficiles à vivre et méritent d'être accompagnés, de manière à ce que le comportement de l'enfant

fasse sens pour ses nouveaux parents. En cela, une bonne connaissance du dossier de l'enfant constitue un appui pour la psychologue d'ERF. Un suivi post-adoption sous forme d'entretiens téléphoniques et de visites à domicile est proposé aux familles qui le souhaitent sur les deux premières années. Pour le reste, la vie demeurera ce qu'elle est: une somme de surprises, bonnes et mauvaises, face auxquelles enfants et parents mobilisent de part et d'autre des ressources créatives et surprenantes.

Pour les futurs parents adoptants, il ne s'agit pas d'éliminer tous les risques de leur parentalité comme si toutes les difficultés à venir pouvaient être anticipées, mais plutôt de ne pas en surajouter à leur insu. Le rôle des professionnels est de leur permettre de mesurer et d'assumer au mieux les conséquences à long terme de leur choix.

Références:

¹Voir <http://www.adoptionefa.org/index.php/enfants-en-recherche-de-famille> et bulletin n°04/2012

Pour aller plus loin: Construire un projet d'adoption pour les enfants grands, DVD, Enfance & Familles d'Adoption, 2014. En vente à: http://www.adoptionefa.org/images/FORMATIONS/2014_enfantsgrands_dvd.pdf

Préparer les parents adoptifs potentiels à adopter des enfants présentant des besoins spécifiques

Marco Chistolini, psychologue et psychanalyste, et Gaziella Teti, responsable du bureau d'adoption CIAI¹, partagent ci-après leurs connaissances et leur expérience au sujet de la préparation des parents adoptifs potentiels qui envisagent d'adopter des enfants présentant des besoins spécifiques.

Le nombre d'adoptions internationales d'enfants présentant des besoins spécifiques s'est accru en Italie ces dix dernières années. L'âge moyen des enfants adoptés a augmenté progressivement – atteignant 6,1 ans en 2011 – ainsi que les adoptions d'enfants ayant des problèmes de santé (28 % des adoptions en 2013). Soixante-dix pour cent des adoptions effectuées via le CIAI sont des adoptions d'enfants présentant des besoins spécifiques qui requièrent davantage de soins. Les parents adoptifs potentiels (PAP) doivent donc être correctement préparés à cet effet. Afin d'offrir les meilleures possibilités aux enfants adoptables présentant des particularités, la formation du CIAI dispensée aux PAP se concentre sur ces derniers. En outre, le CIAI garantit un soutien aux enfants et aux familles tout au long de leur vie. Ce suivi et soutien post-

adoption sont essentiels pour les familles qui prennent une telle décision.

Caractéristiques générales du programme de formation du CIAI

Le programme de formation du CIAI est proposé aux familles éligibles à l'adoption et complète les cours proposés par les services sociaux locaux. Il s'agit donc d'une formation de « second niveau » qui porte sur des aspects spécifiques de l'expérience d'adoption. Deux journées de 8 heures sont prévues pour permettre aux PAP d'améliorer leurs connaissances et leurs compétences. Notre programme est surtout axé sur des questions que nous estimons importantes, telles que les motivations et les attentes des PAP, les caractéristiques des enfants, l'identité ethnique et la création de liens affectifs. Ces thèmes ont pour objectif d'amener les PAP à réfléchir sur la particularité de l'adoption et de les aider à



comprendre qu'éduquer un enfant adopté est une expérience comparable en partie seulement à celle de devenir parents biologiques. De nombreux points sont abordés au cours de la formation, tels que: l'expérience d'abandon de l'enfant, les informations relatives à son passé, comment parler de ces questions et leur donner un sens, l'analyse des pensées et des émotions des parents adoptifs ainsi que la comparaison entre parents adoptifs et parents biologiques. Une attention particulière est accordée à l'identité ethnique: comment comprendre le pays d'origine de l'enfant et sa culture - tout en l'aidant à se sentir italien - et faire face aux discriminations raciales.

La méthode utilisée est active et participative. Outre la contribution théorique du responsable, des films sont visionnés, des discussions ont lieu en petits groupes et divers exercices sont proposés tels que des jeux de rôle. Grâce à notre expérience et à la communication non verbale, les parents peuvent comprendre différentes situations et en faire l'expérience directe et réelle.

Une approche spécifique dans l'adoption des enfants présentant des besoins spécifiques

Ces dernières années, une attention spécifique a été apportée aux enfants présentant des besoins spécifiques, à savoir aux enfants en âge d'aller à l'école, aux enfants présentant des problèmes de santé, aux enfants ayant survécu à de mauvaises expériences ou encore aux fratries. Plusieurs aspects sont pris en compte dans cette approche tels que: la connaissance générale des diverses codifications relatives aux besoins spécifiques, la réflexion des PAP quant à leur disponibilité pour adopter un enfant avec de tels besoins et la reconnaissance des méthodes et des stratégies permettant de faire face à divers

problèmes. À cette fin, nous proposons des exercices basés sur la gestuelle, la communication non verbale ainsi que des cas pratiques permettant aux PAP de s'identifier à la situation vécue par l'enfant et de comprendre les conséquences de ces difficultés particulières à court, moyen et long terme. Les profils d'un petit nombre d'enfants présentant des besoins spécifiques sont exposés aux PAP afin qu'ils évaluent leur capacité à gérer une telle adoption ainsi que les aspects positifs et négatifs. Nous prenons en compte les choix des PAP ayant opté pour ce type d'adoption, afin de trouver le meilleur apparemment.

Dans le même temps, la faculté de résilience des enfants et leurs capacités sont valorisées. Notre but est d'aider les PAP à se rendre compte de la complexité et du stress inhérents à ce type d'adoption, tout en maintenant chez eux un état d'esprit positif. Nous continuons à travailler avec les PAP tout au long de la période d'attente, en organisant d'autres formations (communication non verbale, groupes de soutien) ainsi que des séminaires sur des sujets spécifiques, visant à améliorer les compétences et connaissances des parents, à maintenir leur motivation et à les aider à gérer leur anxiété.

Évidemment, nous obtenons de meilleurs résultats lorsque nous parvenons à établir une bonne relation avec les PAP et gagner leur confiance. Ils se sentent alors soutenus par des professionnels qualifiés et réceptifs, avec lesquels ils communiquent même à l'issue du processus d'adoption, et discutent ouvertement des épreuves et des difficultés qu'ils rencontrent. Cela leur permet d'être aidés par des experts à divers moments de la croissance de l'enfant, même plusieurs années après son arrivée.

Références:

¹Centro Italiano Aiuti all'infanzia, <http://www.ciai.it>



Prise de conscience des origines des enfants roms adoptés par des familles italiennes

L'équipe psychosociale de l'ARAI, l'Agence régionale pour les adoptions internationales –Piémont, a tenté d'étudier cette question auprès d'un échantillon d'enfants provenant de pays d'Europe de l'Est et adoptés en Italie. Marta Casonato, Docteur en Psychologie - Université de Turin, nous présente ci-après les résultats de cette étude.

La condition des enfants roms en Europe est un problème majeur et les opinions des spécialistes à ce sujet sont souvent divergentes. D'un côté, certains anthropologues¹ soulignent le fait que l'adoptabilité des enfants roms peut être facilitée par les préjugés sociaux et civils à l'encontre de leur famille d'origine. De l'autre, la surreprésentation des enfants roms dans les institutions peut aussi résulter de préjugés réduisant leurs chances d'être adoptés². Le but de cette contribution n'est pas de prendre position, mais plutôt d'examiner la manière dont les origines des enfants roms sont perçues par leurs familles adoptives.

Enfants roms adoptés en Europe de l'Est: l'expérience de l'ARAI

L'ARAI a travaillé en collaboration avec l'autorité centrale de la République slovaque, un pays qui investit dans l'adoption au niveau local, en conformité avec le principe de subsidiarité. Les enfants éligibles à l'adoption ont souvent des origines roms. « Selon notre expérience [affirme la directrice Anna Maria Colella], il apparaît que quelques années après l'adoption les enfants roms sont bien adaptés à différents niveaux. Toutefois, en raison de l'importance reconnue de l'histoire et du vécu de l'enfant adopté, nous avons décidé d'approfondir cette question».

En huit ans de collaboration avec ce pays d'Europe de l'Est, 91 enfants ont été adoptés dans le nord-ouest de l'Italie par le biais de l'ARAI. Il a été demandé à toutes ces familles de remplir un questionnaire relatif aux connaissances et à l'intérêt de l'enfant concernant ses origines, et aux discriminations potentiellement vécues par ce dernier et / ou ses parents.

« Doit-on parler d'origines ? »

Seulement un tiers des parents adoptifs ont répondu au questionnaire et les informations

ont révélé qu'une large majorité de ceux ayant adopté un enfant rom (66 %) gardent secret cet aspect de l'identité de l'enfant³. Le faible pourcentage de réponses nous donne à penser qu'il s'agit là d'un sujet sensible. De plus, les résultats peuvent être biaisés par le fait que les familles ayant répondu à l'enquête sont probablement les plus sensibles à cette question.

Avant d'adopter, les parents ont suivi une formation les ayant sensibilisé au fait que, pour développer et maintenir un sentiment de bien-être et d'identité forte chez un enfant, celui-ci doit recevoir de la part de ses parents les informations relatives à son passé. Pourquoi les parents trouvent-ils cela si difficile ? Ces derniers expliquent que ce silence est une manière de préserver l'enfant des discriminations ; ils indiquent aussi qu'ils s'efforcent de repousser cette discussion au moment où l'enfant serait plus âgé. Certains parents semblent être conscients de ce problème mais admettent avoir des difficultés à initier la discussion. Des parents ont d'ailleurs profité de cette enquête pour demander de l'aide aux professionnels sur la façon d'entamer le dialogue.

Cas de discrimination

Heureusement, peu de familles se sont perçues elles-mêmes comme victimes de discrimination (6 enfants et 4 parents). Dans les cas visés, la discrimination est généralement le résultat de préjugés extérieurs liés aux vols par exemple (plus grande vigilance par rapport à l'enfant ou même accusations directes). Les parents semblent être moins touchés par la discrimination qui résulte davantage de leur choix d'adopter que des caractéristiques de leur enfant.

Ces résultats préliminaires mettent en exergue un problème intéressant et complexe. À quoi est donc liée cette difficulté éprouvée par les parents ? De nombreux aspects peuvent entrer en jeu: l'effort



pour préserver de la discrimination, les préjugés insidieux des parents, et même un refus à accepter véritablement la vie de l'enfant avant son adoption. Une compréhension plus approfondie pourrait aider les professionnels à mieux appréhender les formations pré et post adoption et, en retour, à rendre ces familles plus autonomes.

Sources:

¹ Saletti Salza, C., *Dalla tutela al genocidio? Le adozioni dei minori rom e sinti in Italia (1985-2005)*, CISU, Roma 2010

² Voir le rapport mensuel du SSI/CIR n° 07-08/2012, La situation des enfants roms en Europe

³ Casonato, M., Avataneo, C., Aime, F., Neirone, C. (2012), *Roma children adopted from Slovakia: origin's awareness and discrimination, contribution to the international conference. "From discrimination to empowerment"*, Trieste (disponible à: [http://www.arai.piemonte.it/cms/media/files/Casonato_Roma%20children%20\[modalit%C3%A0%20compatibilit%C3%A0\].pdf](http://www.arai.piemonte.it/cms/media/files/Casonato_Roma%20children%20[modalit%C3%A0%20compatibilit%C3%A0].pdf))

RESSOURCES INTERDISCIPLINAIRES

Expériences parentales de l'adoption d'enfants « grands » à l'international

Anne-Marie Piché, professeure à l'École de travail social de l'Université du Québec, est actuellement chercheure dans le domaine de l'adoption internationale. Elle a aussi développé et co-animé des ateliers préparatoires et post-adoption internationale dans un centre de santé et des services sociaux québécois. Elle présente ici les conclusions d'une étude réalisée auprès de parents adoptifs d'enfants « grands » accueillis à l'international¹.

Les familles adoptantes internationales d'aujourd'hui présentent des profils de plus en plus variables. En réponse aux nouveaux critères des pays d'origine, plusieurs d'entre elles accueillent un enfant déjà « grand » qui arrive avec des besoins importants sur le plan de sa santé, de son développement global, ou besoins dits « spéciaux » - qui ne sont plus si « spéciaux » dans la réalité actuelle. Ces familles vivent également des processus d'adoption fort différents des années 1990 et du début des années 2000 : une transformation légale et éthique a confirmé l'adoption comme une intervention d'exception, visant au premier plan la protection des droits de ces enfants. Dans la première foulée de ces modifications et de leurs conséquences au Québec, nous avons réalisé une étude qualitative qui a recueilli les témoignages de 12 parents adoptifs entre 2008 et 2010. Nous les avons suivis dans le parcours de la première année d'adoption et par la suite, afin de comprendre et partager leur expérience.

Effets des transformations politiques de l'adoption internationale au sein des familles

Les témoignages des parents rencontrés ont indiqué que les complications des démarches et la prolongation actuelle des processus d'adoption se répercutent sur leur vie familiale, bien après l'adoption. Cette « grosse administrative », comme l'a baptisée un

participant, change leurs repères temporels et psychologiques durant l'attente: stress, renoncements, deuils d'enfants réels et symboliques, incompréhension de l'entourage. Dans le contexte actuel de longue attente pour les arrivées d'enfants, il serait donc recommandable que les ateliers préparatoires puissent être suivis d'autres formes d'accompagnement. Ceci est important face aux défis grandissants de l'adoption qui requièrent un accompagnement continu, dans le respect de la singularité des besoins de chaque enfant et de chaque famille. Sans cet accompagnement, l'adoption reste intellectualisée par les parents en période d'attente. Le regroupement de futurs parents adoptifs est notamment une excellente manière de favoriser la création et le maintien de petits réseaux de soutien dans la communauté qui perdureront.

Recadrage des attentes envers l'adoption et de la parentalité adoptive

La société moderne accepte et fait même la promotion de modèles familiaux différents dont l'adoption internationale. Or, la véritable promotion de la formation de liens familiaux différents est moins apparente dans le quotidien des familles, qui entendent de l'entourage et de professionnels de l'enfance une idéalisation persistante des liens familiaux de nature biologique, ou bien un



encouragement à devenir des « super-parents », voire des thérapeutes pour leur enfant. Les professionnels qui sont au fait des défis de l'adoption internationale peuvent, quant à eux, aider les familles à recadrer les comportements et les modes relationnels différents des enfants plus âgés. Ces derniers ont appris à créer des liens avec les adultes de façon différente et souvent difficile étant donné le contexte institutionnel, familial ou culturel dans lequel ils se trouvaient. En présence de difficultés de santé et de retards du développement - lot de la majorité de ces enfants - ou lorsque l'établissement d'un lien d'attachement s'avère exigeant, l'intervenant médical ou psychosocial peut assister la famille dans la déconstruction d'un idéal familial (le lien biologique normatif) et la sensibilisation à l'histoire différente de l'enfant sur le plan affectif et social, en exploitant les forces de la famille, et en assurant un travail interdisciplinaire coordonné. Les interventions en groupe de parents adoptifs servent aussi de courroies de transmission d'autres valeurs. Le vécu familial est à ces occasions recadré autour du point de vue de l'enfant et de la réalité parentale. Une distanciation s'opère alors par rapport aux discours idéalisant l'adoption ou le « super-parent », performant dans son rôle et réparateur de toutes les souffrances et carences de son enfant.

Processus de construction active d'un lien solide

Puisqu'ils ne disposent pas des mêmes repères dans le processus d'attente de leur enfant (durée, décisions prises à l'extérieur et appelées à changer), plusieurs adoptants tentent de reprendre un certain contrôle de leur projet familial en se préparant activement à la vie avec l'enfant à venir. Ils multiplient ainsi les démarches d'information et de conseils spécialisés dans le but de poser les bases d'un lien le plus solide possible dès son arrivée. Nous avons observé à quel point le niveau de préparation des adoptants a changé. Il s'appuie beaucoup plus sur des savoirs professionnels. Par leur entrée dans la famille, les enfants adoptés, qui ont intégré des expériences

sensorielles, affectives, physiques et sociales ailleurs, poussent cette dernière à considérer d'autres façons d'établir une relation. La famille passe par un processus différent de constitution et ne bénéficie pas d'un lien précoce, établi lors des premières étapes de vie de l'enfant, ni de connaissances sur son histoire personnelle lorsqu'il est accueilli. L'idée de « travail de lien » pour créer une relation solide avec l'enfant est déjà très forte, bien avant qu'il arrive; les parents de l'étude étaient au fait des carences générales des milieux de vie des enfants et se représentaient comme un défi particulier le fait de les accueillir plus tard dans leur vie, alors qu'ils étaient déjà imprégnés d'une histoire de vie difficile. Ils étaient même prêts à envisager un rôle de « soignant », voire thérapeutique, plus superficiel sur le plan affectif, dans la mesure où cela demeurerait temporaire. Toutefois, ils minimisaient à ce moment les effets émotionnels et parfois l'épuisement associés à cette autre posture, malgré leur préparation « intellectuelle » à composer avec les carences et difficultés de leur enfant à venir.

Au-delà de l'attachement: des liens différents à valoriser

Ces parents ont constaté que leur lien avec l'enfant s'élargissait peu à peu à d'autres dimensions, d'autres sources de satisfaction et d'autres rythmes. Dans la pratique d'accompagnement des adoptants, puis des familles, il est donc fondamental d'axer les interventions vers un soutien individualisé et sensible aux besoins complexes des enfants plus âgés. Ces connaissances ne devraient pas confiner les parents adoptifs dans un rôle thérapeutique, qui peut parfois leur donner à penser qu'ils sont responsables de la réparation de toutes les carences et souffrances de leur enfant; il s'agit plutôt de mettre à leur disposition différentes formes de soutien (services de santé spécialisés, congés parentaux, subventions, accompagnement psychosocial, etc.). Il devient encore plus important d'assurer un soutien accessible et sur le long-terme à ces familles, tant sur le plan de l'information que du soutien émotionnel.

Sources :

¹Piché, A-M, *La construction sociale de la relation adoptive: Expériences parentales de l'adoption d'enfants grands à l'international*, Thèse doctorale, École de service social, Université McGill, 2011. Voir aussi: Piché, A.-M, *La prescription de*



FORUM DES LECTEURS

Que signifie *Devenir parent d'un enfant grand* ?

Les efforts d'adaptation demandés à un enfant grand lors de son adoption vont au-delà de ce que peuvent imaginer ses futurs parents. De ces décalages vont naître des attitudes agressives et des incompréhensions sur lesquelles Blandine Hamon¹ propose de travailler afin de donner à ces adoptions les meilleures chances de succès.

Nombreuses sont les attitudes que les parents adoptifs vont observer chez l'enfant à son arrivée: agitation ou hyperactivité liées au stress, mensonges dus à la difficulté d'accepter le contrôle des adultes, absence d'empathie, etc. Si une partie du chemin va être effectuée par l'enfant lui-même grâce à ses facultés incroyables d'adaptation et un rattrapage étonnant de ces retards, comment aider les parents à comprendre, accepter et recevoir finalement la confiance de ce dernier?

Faire face à l'urgence en prenant le temps

La notion d'urgence est très présente chez les parents. Selon le père d'une enfant adoptée à l'âge de 9 ans « c'est une course contre la montre, j'ai très peu de temps avant l'adolescence pour lui désapprendre ses mauvais schémas et lui donner d'autres repères ». Cette notion d'urgence est encore plus forte au niveau de la scolarité de l'enfant; parents comme enseignants peuvent mettre la barre trop haut avec des attentes scolaires élevées, sans tenir compte du rythme de l'enfant et de son besoin impératif de poser ses valises dans un premier temps, d'établir des relations de qualité avec ses nouveaux parents et de construire de nouveaux repères. Dans un tel contexte, la scolarisation prématurée peut se révéler traumatisante pour l'enfant, aussi il convient que les parents ne se laissent pas dépasser par l'urgence au risque de mettre en danger l'enfant. En effet, certains enfants « modèles » vont tout faire pour combler les attentes de leurs parents et enseignants au risque d'une décompensation critique à l'adolescence ou à l'âge adulte.

Développer ses capacités parentales et sa créativité

Les parents deviennent parents à travers leurs interactions avec l'enfant. Cet accordage est

progressif et se déroulera plus ou moins bien en fonction de la préparation et l'accompagnement qu'ils ont reçus. Certaines capacités vont être particulièrement sollicitées chez les parents telles que:

- Des dispositions naturelles à la compréhension, l'écoute et l'empathie;
- Une souplesse psychologique, pour pouvoir remettre en question leurs préjugés, leurs croyances, leurs principes éducatifs et moraux;
- Une intelligence relationnelle et émotionnelle pour tenter de décoder les manques, les besoins, les blessures de l'enfant à travers ses comportements (fuite, agression, instabilité);
- Un regard optimiste et émerveillé visant à mettre en valeur chacun de ses progrès;
- La capacité de développer des habiletés éducatives différentes de celles reçues, il s'agit de disposer d'un potentiel de créativité visant à éduquer cet enfant en souffrance avec bienveillance et fermeté à la fois;
- Une capacité d'affirmation face à l'entourage pour se positionner comme parent légitime de l'enfant tout en laissant une place aux parents biologiques;
- Une capacité de gestion de leurs émotions pour pouvoir écouter les traumatismes de l'enfant, ses émotions liées aux deuils, sans se projeter, sans être détruit et en prenant suffisamment de recul pour pouvoir les digérer après coup, seul ou avec l'aide de tiers;
- Une ouverture d'esprit permettant de faire face aux différences de l'enfant et de gérer les émotions et les déceptions générées par ses propres attentes;
- Une complémentarité, une solidarité et une communication riche au sein du couple, ou avec les proches en cas de parent solo.

Il va de soi qu'aucun parent ne possède d'emblée toutes ces qualités ! Tout parent est



imparfait et doit le rester sous peine de donner un modèle inatteignable à son enfant. Ces points de repère sont toutefois utiles pour les futurs parents car ils leur permettent de réfléchir sur leurs ressources et leurs fragilités au moment de considérer leur projet d'adoption. Bien que la relation avec l'enfant stimule les capacités parentales, certaines doivent être acquises en amont pour ne pas conduire le processus adoptif à l'échec.

Créer un environnement favorable au bien être de l'enfant

Outre les composantes internes énoncées précédemment, des facteurs externes vont entrer en compte. L'adoption d'un enfant grand suppose de la part des parents adoptifs une disponibilité importante en termes de temps et d'organisation ainsi que des facilités matérielles et financières permettant notamment de payer

les soins non remboursés dont l'enfant va avoir besoin ou encore des activités diverses, aide aux devoirs, etc. Les parents doivent en outre disposer de certaines facilités concernant leur environnement de vie telles que la proximité des équipes de soins et de rééducation. En outre, il est nécessaire de pouvoir compter sur un entourage capable de les soutenir.

Lorsque l'enfant arrive dans une famille où existe une fratrie plus âgée ayant déjà un certain équilibre, cette dernière devra aussi être bien préparée et avertie des difficultés éventuelles du nouveau venu, tout en valorisant la richesse des différences. Il est important que les parents rassure la fratrie sur le fait que ses besoins demeureront une de leurs préoccupations essentielles même si le dernier enfant prend beaucoup de place.

En conclusion, les parents doivent créer un port d'attache suffisamment solide pour que leur enfant puisse grandir et développer ses propres talents en vue un jour d'embarquer seul sur un voilier...²

Sources :

¹Médecin, membre de l'équipe « Accompagnement des familles » et formatrice à EFA. Auteur de *Parents par adoption: des mots pour le quotidien*, disponible à : www.adoptionefa.org (voir bulletin n°176, Octobre 2013). Cet article fait suite à l'intervention de B. Hamon au colloque EFA, « Construire un projet d'adoption pour les enfants grands ». DVD en vente à <http://adoptionefa.org/index.php/component/content/article/36-generalites/687-construire-un-projet-dadoption-pour-les-enfants-grands>

²Une version détaillée de cet article est disponible en français au SSI/CIR

CONFERENCES, SEMINAIRES, COLLOQUES ET COURS A VENIR

- **Afrique du Sud :** *Safeguarding Conference 2014*, Keeping Children Safe, Cape Town, 3-5 septembre 2014. Pour plus d'infos: <http://safeguardingconference.org/>
- **Danemark:** *13th European Scientific Association on Residential and Family Care for Children and Adolescents Conference (EUSARF) 2014*, SFI - The Danish National Centre for Social Research, Copenhague, 2-5 septembre 2014. Pour plus d'infos: <http://www.sfi.dk/eusarf2014-11463.aspx>
- **Pays Bas:** *International Forum on Intercountry Adoption & Global Surrogacy*, International Institute of Social Studies in The Hague, La Haye, 11-13 août 2014. Pour plus d'infos: http://www.iss.nl/research/conferences_and_seminars/periodic_conferences_debates_and_seminars/international_forum_on_intercountry_adoption_global_surrogacy/

Le SSI/CIR exprime sa gratitude aux gouvernements (y compris de certains Etats fédérés) des pays suivants pour leur soutien financier dans la réalisation de ce Bulletin : Afrique du Sud, Allemagne, Andorre, Australie, Belgique, Canada, Chypre, Danemark, Espagne, Finlande, France, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Nouvelle Zélande, Pays-Bas, Suède, Suisse.

